

Garde alternée en attente de jugement (frais divisés?)

Par **BERNARD**, le **26/08/2009** à **14:15**

Bonjour,

mon ex concubin et moi même avons un enfant en commun nous nous séparons pour l'instant à l'amiable et tentons d'appliquer une garde alternée en attendant un jugement (requette effectuée au tgi)seulement, mon ex concubin refuse de diviser les frais concernant notre enfant par 2 (garderie car mes horaires font qu'elle y va plus souvent avec moi qu'avec lui..., veture, rentrée scolaire ect...) d'autant plus que ce dernier a un salaire 3fois supérieur au mien... que dois je faire ? (car j'ai peu de moyens depuis la séparation je n'ai plus que mon salaire et auparavant le train de vie était forcémént différent puisque salaire X2) qui interpeler ? que faire ? (je veux bien ne pas etre attachée a l'argent mais la vie m'y oblige un peu pour le bien etre de mon enfant...) merci à vous de me répondre toutes vos réponses m'aideront un peu...